

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Emballages vides d'huile < 50 l

Code Eural	150110*
Code déchet	392003

DESCRIPTION

Emballages vides d'huile, en plastique et métal, dont la contenance est inférieure à 50 litres.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres:

- Point éclair: > 60°C
- Pas de PCB
- Chlore < 2%

Conditions générales :

- Seulement des emballages ayant contenu de l'huile
- Pas de matériaux lourds et massifs (comme de gros blocs de béton)
- Pas d'objets métalliques (morceaux de fer, par exemple) d'une taille supérieure à 5 cm ou d'une épaisseur telle qu'ils puissent endommager les couteaux du broyeur (comme des boulons par ex.)
- Pas de liquides
- Pas de récipients sous pression (tels que bombes aérosols et bouteilles de gaz).
- Pas d'emballages ayant contenu d'autres produits comme des produits toxiques, oxydants ou inflammables
- Pas de pôts de peinture
- Pas de sacs ou bigbags

Conditions d'emballages :

- Pas d'emballage dont la contenance est supérieure à 50 L.